

ANNEXE 1

CoProg LEADER

du mardi 11 Juillet 2017 à 18 h

Foyer Communal de St-Laurent-des-Combes










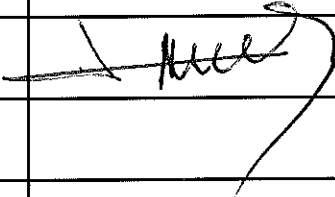
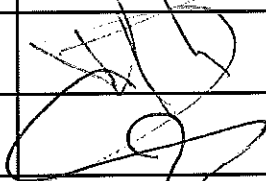
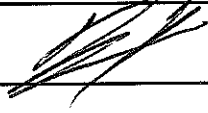

Collège Public				Nombre de délégués: /16
STRUCTURE	NOM TITULAIRE	EMARGEMENT TITULAIRE	NOM SUPPLEANT	EMARGEMENT SUPPLEANT
PETR du Grand Libournais	REIS-FILIBE Armand		BERTHOME Marcel	Excusé
PETR du Grand Libournais	BLANC Thierry		DELGUEL Jean-Claude	
PETR du Grand Libournais	CESAR Gérard	Excusé	POIVERT Liliane	Excusé
PETR du Grand Libournais	BELTRAMI Bruno	Excusé	CHALARD Christophe	
PETR du Grand Libournais	SIRDEY Denis	Excusé	FONTENEAU Fabienne	
PETR du Grand Libournais	COSNARD Jérôme	Excusé	GUILHEM Bernard	
PETR du Grand Libournais	VALLADE Alain		LAURET Bernard	
PETR du Grand Libournais	GARANTO Antoine		DUVERGER Philippe	Excusé
CdC du Fronsadals	BESSON Jacques		REGIS Marie-France	
CdC Castillon-Pujols	SALETTE Marie-Emilie		DUBORIE Guy	
CdC du Grand Saint-Emilionnais	GOVERNET QUERRE Florence		BECHEAU Philippe	
CA du Libournais	LEGRAND Jacques	Excusé	LAMAISON Jean-Luc	
CdC du Pays Foyen	SELLIER DE BRUGIERE Sophie		ULMANN David	Excusé
SMICVAL	MAROIS Alain		ROBIN Christian	
USTOM	MARTY Sylvain		REGNER Jean	
EPIDOR	GALAND Jean		BREILLAT Jacques	

QUORUM Collège Public (8 délégués)

12/16

Collège Privé

Nombre de délégués: /20

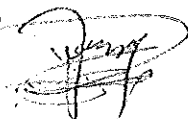
STRUCTURE	NOM TITULAIRE	EMARGEMENT TITULAIRE	NOM SUPPLEANT	EMARGEMENT SUPPLEANT
Conseil de Développement	CHAUVEAU Agnès		CHALARD Jean-Pierre	
Conseil de Développement	FAITY Marilou		RATEL Yves	
Conseil de Développement	MORIN Serge	Excusé	BARDE Jean-Jacques	
Conseil de Développement	ROSKAM-BRUNOT Nicole	Excusé	MILHARD Sylvie	
Agrobio Gironde	VINET Benoît		RIVIERE Romain	
Association InterBio Nouvelle Aquitaine	MERCIER Vincent		GOUJON Anne-Lise	
Association Terre de Liens	SCHREIBER Antoine		BOUTHEAU Marie-Christine	
Conseil des Vins de St-Emilion	LAVAU Pierrick		CORPORANDY Véronique	
GEIQ BTP du Libournais Haute Gironde	DURET Benoît	Excusé	LEDUC Florence	Excusée
Coop'Alpha	DAUBIGEON Marie-Josée		LABAT-PAPIN Karine	Excusée
Mission Locale	HARDY Isabelle		MANUAUD Sandrine	
Association Isle et Dronne	BOSSEUX Henri	Excusé	MARIE Dominique	
Maison Familiale Rurale de Vayres	BOLOGNA David		LACOMBE Alain	
Association NAVIDOR	TAHAR Paul		PROVAIN Georges	
Association RD130	DUDON Bernard		MARQUES Antonio	
Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Coutras (GRAHC)	REDON David		DUBOIS Jean-Paul	
Mets la Prise / L'Accordeur	FENECH Katy	Excusé	BARBIER Bertrand	
Chambre d'Agriculture de la Gironde	BARDEAU Yohan		BERGEON Serge	
Chambre du Commerce et de l'Industrie Bordeaux-Gironde	COIFFARD Sébastien	Excusé		
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Gironde	BROUSTET Sébastien	Excusé	MARTIN Rita	

QUORUM Collège Privé (10 délégués)

14 / 20

Certifié exécutoire par le Président du GAL,
à Saint-Denis-de-Pile, le 11 Juillet 2017

Le Président du GAL,



COMPOSITION DU COMITE DE PROGRAMMATION au 11/07/2017

COLLEGE PUBLIC			
NOM Prénom	Intervenant au Comité de Programmation en qualité de représentant	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives
REIS-FILIBE Armand	PETR du Grand Libournais	Titulaire	8 ^{ème} VP LEADER / Maire
BERTHOME Marcel		Suppléant	Président du PETR du Grand Libournais / Maire / VP CA
CESAR Gérard		Titulaire	1 ^{er} VP Relations Institutionnelles / Président CdC / Maire
POIVERT Liliane		Suppléant	Membre du Comité Syndical / Maire
BETRAMI Bruno		Titulaire	2 ^{ème} VP SCoT / Adjoint
CHALARD Christophe		Suppléant	Membre du Comité Syndical / Maire
SIRDEY Denis		Titulaire	3 ^{ème} VP InterSCoT / Maire
FONTENEAU Fabienne		Suppléant	Membre du Comité Syndical / Maire
COSNARD Jérôme		Titulaire	4 ^{ème} VP Economie / Maire
GUILHEM Bernard		Suppléant	Membre du Comité Syndical / Maire
VALLADE Alain		Titulaire	5 ^{ème} VP Finances / Maire
LAURET Bernard		Suppléant	Membre du Comité Syndical / Pdt CdC / Maire
GARANTO Antoine		Titulaire	6 ^{ème} VP Tourisme et Culture / Adjoint
DUVERGER Philippe		Suppléant	Membre du Comité Syndical / Maire
BLANC Thierry		Titulaire	7 ^{ème} VP Agriculture et Environnement / Maire
DELGUEL Jean-Claude	Suppléant	Membre du Comité Syndical / Maire	
LEGRAND Jacques	CA du Libournais (La CALI)	Titulaire	Membre du Comité Syndical / Maire
LAMAISON Jean-Luc		Suppléant	Membre du Comité Syndical / Maire
SALETTE Marie-Emilie	CdC Castillon Pujols	Titulaire	Membre du Comité Syndical / Maire
DUBORIE Guy		Suppléant	Membre du Comité Syndical / Maire
BESSON Jacques	CdC du Fronsadais	Titulaire	Membre du Comité Syndical / Maire
REGIS Marie-France		Suppléante	Membre du Comité Syndical / Maire
SELLIER DE BRUGIERE Sophie	CdC du Pays Foyen	Titulaire	Membre du Comité Syndical
ULMANN David		Suppléant	Membre du Comité Syndical / Pdt CdC / Maire
GOUVERNET QUERRE Florence	CdC du Grand St-Emilionnais	Titulaire	Membre du Comité Syndical
BECHEAU Philippe		Suppléant	Membre du Comité Syndical / Maire

NOM Prénom	Intervenant au Comité de Programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives
MAROIS Alain	SMICVAL	Titulaire	Président
ROBIN Christian		Suppléant	Vice-Président
MARTY Sylvain	USTOM	Titulaire	Président
REGNER Jean		Suppléant	Vice-Président
GALAND Jean	EPIDOR	Titulaire	Administrateur
BREILLAT Jacques		Suppléant	Administrateur

TOTAL COLLEGE PUBLIC
16 titulaires
16 suppléants

COLLEGE PRIVÉ			
NOM Prénom	Intervenant au Comité de Programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives
CHAUVEAU Agnès	Conseil de Développement	Titulaire	Présidente
CHALARD Jean-Pierre		Suppléant	Commission Développement économique et Emploi
FAITY Marylou		Titulaire	Commission Développement économique et Emploi
RATEL Yves		Suppléant	Commission Développement économique et Emploi
MORIN Serge		Titulaire	Commission Développement écologique
BARDE Jean-Jacques		Suppléant	Commission Développement écologique
ROSKAM-BRUNOT Nicole		Titulaire	Commission Développement touristique et culturel
MIHLARD Sylvie		Suppléant	Commission Développement touristique et culturel
BARDEAU Yohan	Chambre d'Agriculture de la Gironde	Titulaire	Secrétaire Adjoint
BERGEON Serge		Suppléant	Administrateur
COIFFARD Sébastien	Chambre du Commerce et de l'Industrie Bordeaux Gironde – Délégation de Libourne	Titulaire	Membre titulaire
		Suppléant	
BROUSTET Sébastien	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Gironde	Titulaire	Administrateur
MARTIN Rita		Suppléant	Administrateur
VINET Benoît	Association Agrobio Gironde	Titulaire	Administrateur
RIVIERE Romain		Suppléant	Administrateur et Trésorier
MERCIER Vincent	Association InterBio Nouvelle Aquitaine	Titulaire	Administrateur
GOUJON Anne-Lise		Suppléante	Administratrice
SCHREIBER Antoine	Association Terre de Liens	Titulaire	Président
BOUTHEAU Marie-Christine		Suppléant	Administrateur
LAVAU Pierrick	Conseil des Vins de St-Emilion	Titulaire	Administrateur
CORPORANDY Véronique		Suppléant	Administratrice
DURET Benoît	GEIQ BTP du Libournais Haute Gironde	Titulaire	Président
LEDUC Florence		Suppléant	Administratrice

NOM Prénom	Intervenant au Comité de Programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Autres implications professionnelles, électives ou associatives
DAUBIGEON Marie-Josée	Coop-Alpha	Titulaire	Gérante
LABAT-PAPIN Karine		Suppléant	Coopérante
HARDY Isabelle	Mission Locale du Libournais	Titulaire	Présidente
MANUAUD Sandrine		Suppléant	Administratrice
BOSSEUX Henry	Association Isle et Dronne	Titulaire	Président
MARIE Dominique		Suppléant	Administrateur
BOLOGNA David	MFR de Vayres	Titulaire	Administrateur
LACOMBE Alain		Suppléant	Administratrice
TAHAR Paul	Association NAVIDOR	Titulaire	Président
PROVAIN Georges		Suppléant	Trésorier
DUDON Bernard	Association RD130	Titulaire	Président
MARQUES Antonio		Suppléant	Administrateur
REDON David	Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Coutras - GRAHC	Titulaire	Président
DUBOIS Jean-Paul		Suppléant	Secrétaire
FENECH Katy	Association Mets la Prise	Titulaire	Co-directrice
BARBIER Bertrand		Suppléant	Trésorier

TOTAL COLLEGE PRIVE
20 titulaires
19 suppléants

	Privé	Public	TOTAL
<i>Titulaires</i>	20	16	36
<i>Suppléants</i>	19	16	35
TOTAL	39	32	71

Collège privé : 56%
Collège public : 44%

FICHE PROJET

INTITULE DU PROJET (à remplir par le MO)

REALISATION DE 8 VIDEOS PROMOTIONNELLES SUR LE GRAND SAINT-EMILIONNAIS & LE LIBOURNAIS

MAITRE D'OUVRAGE (à remplir par le MO)

Raison sociale : OFFICE DE TOURISME DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

Représentant légal : LIGNAC Guy Petrus, Président

Responsable du projet : MILLOT Bertrand, directeur

Coordonnées

Adresse : Place des Créneaux 33330 SAINT-EMILION

Tel : 05 57 55 28 28

Courriel : bmillot@saint-emilion-tourisme.com

Statut juridique

Association loi 1901

N° de SIRET

78198649200028

STRATEGIE LEADER (à remplir par le GAL)

Orientation stratégique LEADER

OS2. Faire du tourisme un élément fédérateur de la performance économique locale

Fiche action LEADER

FA2.4. Structurer l'offre touristique

PRESENTATION DU PROJET (à remplir par le MO)

Son contexte

Le Grand Saint-Emilionnais, au cœur du Libournais, n'est pas identifié comme une destination touristique contrairement à nos voisins que sont la Dordogne, le Périgord, la Haute Gironde et Bordeaux. C'est ce qui ressort d'études subséquentes réalisées par le Pays du Libournais entre 2011 et 2013 (Hop et Europraxis - études cofinancées par la région Aquitaine).

C'est pourquoi le territoire fait aujourd'hui le pari d'accroître sa notoriété en utilisant le web comme vecteur de communication.

Dans le cadre de sa stratégie numérique, l'Office de Tourisme du Grand Saint-Emilionnais a fait le choix de concentrer ses efforts sur le puissant vecteur de communication que constitue Internet.

Ainsi, nous travaillons à l'enrichissement de notre site internet, portail de destination présentant l'intégralité de l'offre du territoire du Grand Saint-Emilionnais et au-delà, du Libournais.

L'objet de la demande réside dans la création au cours de l'année 2017 de supports vidéo de promotion touristique qui seront déployés sur la page d'accueil de notre portail de destination, sur nos murs d'écrans ainsi que sur les site internet des offices de tourisme du libournais, gracieusement dans une logique de territoire de destination touristique.

Description du projet et de ses objectifs

Dans le cadre de sa stratégie numérique, l'Office de Tourisme du Grand Saint-Emilionnais a fait le choix de concentrer ses efforts sur le puissant vecteur de communication que constitue Internet. Ainsi, nous travaillons à l'enrichissement de notre site internet, portail de destination présentant l'intégralité de l'offre du territoire du Grand Saint-Emilionnais et au-delà, du Libournais (cette stratégie s'applique également à la valorisation du territoire auprès de la clientèle présente dans nos locaux via un mur d'écrans).

Celui-ci aura pour objet de surprendre et de séduire l'internaute, non pas en présentant l'offre brute, comme c'est souvent le cas dans la majorité des sites Internet, mais plutôt par une « mise en tourisme » de notre territoire.

Cette stratégie de séduction ne peut opérer que si nous disposons à la base d'un minimum de matériel permettant de faire la promotion de notre territoire.

Il s'avère qu'aujourd'hui, nous ne disposons pas de support numérique de communication promotionnelle permettant de valoriser adéquatement notre destination. Les quelques supports existants sont soit désuets, soit soumis à droit d'auteur.

L'objet de la demande réside dans la création de supports vidéo de promotion touristique qui seront déployés sur la page d'accueil de notre portail de destination, sur nos murs d'écrans ainsi que sur les site internet des offices de tourisme du libournais, gracieusement dans une logique de territoire de destination touristique.

Plusieurs clips seront ainsi réalisés présentant les principaux attraits de notre territoire décliné sous 4 axes : l'œnotourisme, l'itinérance douce (randonnée pédestre équestre et cyclo touristique), le tourisme fluvial ainsi que le tourisme de nature (en lien avec les labels Unesco « paysage culturel » et « réserve de biosphère » dont bénéficie le territoire). Plusieurs clips vidéo promotionnels sont envisagés pour chacune de ces thématiques.

Publics ciblés par le projet

Ces vidéos promotionnelles mettraient en valeur le patrimoine du territoire, son environnement naturel ainsi que les activités qui y sont proposées. Elles devraient à la fois pouvoir être diffusées sur les écrans situés au sein des Offices de Tourisme ainsi que lors de salons.

Ces vidéos devraient permettre d'améliorer l'image de la destination et, au-delà du site portail, alimenter nos outils de promotion communs que sont les sites Internet des différents offices de tourisme ainsi que les multiples réseaux sociaux et autres médias de communication.

Descriptif des postes de dépenses

Il s'agit de réaliser 8 vidéos promotionnelles qui auraient des thèmes distincts afin de présenter de façon succincte les éléments suivants :

- LA DORDOGNE

> 50 secondes pour mettre en lumière la rivière Dordogne à travers les activités qui y sont liées.

- la rivière Dordogne et les activités « nature » qui s'y développent :
 - activités nautiques type canoë, kayak ...
 - randonnée et vélo au bord de la Dordogne (via un prestataire situé vers Castillon-la-Bataille)
- les croisières faisant escales à Libourne
- la lamproie
 - activité d'un pêcheur, préparation gastronomique de la lamproie
 - Jardin de la lamproie à Sainte-Terre
 - le phénomène du mascaret à Vayres et à Fronsac

▪ **LE PATRIMOINE**

> 50 secondes pour présenter de façon non-exhaustive les richesses patrimoniales du Grand Saint-Emilionnais et du Libournais.

- Eglise monolithe (intérieur avec drone)
- Tour du Roy, clocher
- Grottes de Ferrand
- Croix de Touran
- Lavoir de Saint-Genès de Castillon
- Pigeonnier de Saint-Cibard
- Moulin de Calon
- Menhir de Pierrefite, mégalithe de Lussac
- Eglise collégiale, cloître des cordeliers
- Eglise de Petit Palais, de Francs

▪ **LE VIGNOBLE**

> 2 films de 50 secondes pour présenter le vignoble du Libournais à travers les saisons et axés sur comment on travaille la vigne.

> La 1ère vidéo : des vendanges au travail d'hiver (automne + hiver)

> La 2nde vidéo : du bourgeon à la véraison (printemps + été)

- Automne
 - Vendanges à la main & mécanique / Homme qui goûte son raisin / Portage
 - Tri du raisin par des personnes sur la table de tri
 - Mise en cuve – Remontage – Pressage des raisins
 - Mise en barrique
- Hiver
 - Taille de la vigne
 - Brûlage des sarments
 - Travaille en chai : sous-tirage ...
- Printemps
 - Travail des sols : labour (avec cheval)
 - Floraison
 - Epamprage (arrachage des gourmands)
 - Assemblage dans les chais
- Été
 - Terres en jachères
 - Levage
 - Effeillage
 - Vendanges en vert
 - Véraison

▪ LE VIN

> 50 secondes pour présenter les différentes étapes liées à la naissance d'une bouteille de vin : comment on travaille le vin (les hommes et les métiers liés au vin), histoire de la grappe au verre.

- coupe de la grappe de raisin
- premier jus sur la table de tri
- remontage – presse
- fabrication d'une barrique
- test/dégustation à la barrique
- assemblage
- mise en bouteille
- bouchon & étiquetage (+ fabrication)
- mise en caisse en bois
- ouverture caisse + bouteille pour dégustation
- mise en carafe
- dégustation en école ou à la maison (autour d'un repas de famille) – pour montrer les quelques gestes de base (sentir, tourner ...)

▪ LES ACTIVITES

> 50 secondes pour montrer que tout le monde peut passer un bon moment dans le Libournais.

- Moyen de découvrir le Grand Saint-Emilionnais et le Libournais
 - randonnée & vélo
 - petit train et wine tour
 - bateau et canoë
 - balade en calèche
- Façon de profiter et de se détendre dans le Grand Saint-Emilionnais et le Libournais :
 - dégustation d'un macaron aux Cordeliers (avec un verre de crémant)
 - golf
 - spa
 - maison du vin – dégustation (Saint-Emilion, Pomerol)
 - visite guidée et visite avec enfants
 - repas au restaurant – ambiance détendue

▪ LES EVENEMENTS

> Evènements majeurs à présenter :

- Journées du Patrimoine avec feu d'artifice tiré depuis la Tour du Roy – SEPTEMBRE
- Jurade de Saint-Emilion – JUIN & SEPTEMBRE
- Vino Voce – SEPTEMBRE
- Les Grandes Heures de Saint-Emilion – MARS À DÉCEMBRE
- Les Montgolfiades – OCTOBRE
- Philosophia - dans le cloître de l'église collégiale (ou dans les cordeliers) – MAI
- Fête du solstice – JUIN
- Libourne fête le vin – JUIN
- Jazz Festival au Parc Guadet – JUILLET
- Marché des Producteurs au Parc Guadet – AOUT
- Bataille de Castillon – JUILLET & AOUT
- Fest'arts à Libourne – AOUT
- Marché de Libourne, Marché de Sainte-Foy la Grande

▪ **LA LAMPROIE**

> documentaire de 7 minutes portant sur la lamproie avec pour objectif de présenter la lamproie (origine, pêche ...) mais également d'aborder en général la faune et la flore liées à la Dordogne.

- la Dordogne sur toutes les saisons
- histoire / parcours de la lamproie : rivière (naissance) – mer (vie) – rivière (reproduction et mort)
- une double narration : pêcheur & cuisinier
- une double image de la lamproie : rustique & traditionnelle mais aussi tendance & fin à travers la cuisine.
- mettre en avant le côté humain – le savoir-faire qui se transmet
- aborder les spécificités de la faune et de la flore locales
- aborder le rôle de la Dordogne dans l'écosystème

Intérêt du projet vis-à-vis des critères du programme LEADER en Grand Libournais

Critères LEADER	Le projet (à remplir par le MO)
Comment se manifeste le caractère innovant du projet (technique, méthode, géographique, organisation...)?	<p>L'image a supplanté les autres vecteurs de communication en matière de séduction et de développement touristique.</p> <p>L'idée est de montrer les richesses de notre territoire : bien sûr autour du patrimoine, du vignoble mais également des richesses naturelles telle que la Dordogne et ses activités de Saint-Pardon (mascaret) à Castillon-la-Bataille, les richesses culturelles en présentant les manifestations d'une saison culturelle à l'échelle du Pôle Territorial du Grand Libournais ainsi que les activités nature.</p> <p>A noter bien sûr l'utilisation de drones pour donner une autre vision plus immersive de notre territoire.</p> <p>L'objectif de ces films promotionnels est de montrer qu'il n'y a pas de frontière, les images ne s'arrêtent pas à nos limites dites administratives.</p> <p>Concernant le documentaire, ce projet s'intègre dans un chantier de remise en valeur de l'accueil touristique au Jardin de la Lamproie à Sainte-Terre. Dans un souci d'irrigation des touristes sur le territoire nous avons besoin de redonner une nouvelle image de la « Lamproie ». Le synopsis a d'innovant le fait de montrer l'ensemble des acteurs de la filière : pêcheur, restaurateurs, confrérie, afin de démontrer le caractère humain de cette activité. Message appuyé sur la notion de préservation de l'équilibre de la Dordogne d'un part et la notion gastronomique et donc touristique d'autre part.</p> <p>Un patrimoine vivant transmissible aux générations futures.</p>
Quels sont les partenaires liés au projet ? Le porteur de projet intègre-t-il des réseaux ?	<p>L'ensemble des films promotionnels seront mis gracieusement à la disposition de nos collègues offices de tourisme afin d'être diffusés sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Le travail de préparation a été réalisé en partenariat avec le Pôle Territorial et l'Office de Tourisme de la Calvi notamment sur la rivière Dordogne.</p> <p>Nous avons travaillé en collaboration avec les acteurs locaux tel que pêcheurs, restaurateurs, viticulteurs, confrérie de la Lamproie, élus.</p>
A quelle échelle se situe le projet (une commune, plusieurs communes, un EPCI, plusieurs EPCI, le Grand Libournais) ?	Plusieurs EPCI et accompagnement par le Pôle Territorial du Grand Libournais.
L'opération présente-t-elle un caractère reproductible ?	La promotion d'un territoire ne se limite pas à une seule opération. Si nous souhaitons à l'échelle du Grand Libournais poursuivre notre travail de positionnement marketing d'une destination touristique nous serons amenés à poursuivre ce travail par la réalisation de support toujours plus innovants et dynamiques.

BUDGET PREVISIONNEL

Dépenses prévisionnelles (à remplir par le MO)

Poste de dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Réalisation des vidéos	17 000,00 €	3 400,00 €	20 400,00 €
TOTAL	17 000,00 €	3 400,00 €	20 400,00 €

Plan de financement prévisionnel : recettes prévisionnelles (à remplir par le MO et le GAL)

Financement d'origine publique	Montant	74,5 %
Région (faisant appel à du LEADER)	5 950,00 €	35,0 %
Union Européenne : LEADER (contrepartie Région)	6 709,57 €	39,5 %
Financement d'origine privée	Montant	25,5 %
Autofinancement privé	4 340,43 €	25,5 %
TOTAL	17 000,00 €	100%

Soit :

- TOTAL autofinancement : 4 340,43 €, soit 25,5% du total des dépenses éligibles.
- TOTAL potentiel et maximum de financement LEADER : 6 709,57 €, soit 39,5% du total des dépenses éligibles.

Les éléments financiers présentés ici ne valent en aucun cas promesse de subvention et sont donnés à titre indicatif.

La contrepartie européenne LEADER est ici calculée à son maximum.

C'est au Comité de Programmation de décider du montant maximum qui pourra être potentiellement alloué au projet, dans le cas où le projet reçoit un avis de sélection favorable.

A noter que si les dépenses réelles sont inférieures aux dépenses prévisionnelles, la subvention LEADER sera proratisée en conséquence.

CALENDRIER PREVISIONNEL (à remplir par le MO)

Commencement d'exécution prévu le : mars 2017

Fin d'exécution prévue le : décembre 2017

PERSPECTIVES / INDICATEURS DE RESULTAT (à remplir par le MO)

INDICATEURS DE RESULTAT :

- Lieux de diffusion
- Nombre de vues sur internet
- Nombre de « like » sur les réseaux sociaux

GRILLE DE SELECTION - COPROG

INTITULE DU PROJET

REALISATION DE 8 VIDEOS PROMOTIONNELLES SUR LE GRAND SAINT-EMILIONNAIS & LE LIBOURNAIS

MAITRE D'OUVRAGE

Raison sociale : Office de Tourisme du Grand Saint-Emilionnais

Responsable du projet : MILLOT Bertrand, directeur

A quoi sert la grille de sélection ?

- Pour le porteur de projet : cette grille doit permettre de prendre conscience des critères de sélection des projets dans le cadre d'un cofinancement LEADER.
- Pour le Comité de Programmation : cette grille est un outil d'aide à la sélection pour choisir les projets à financer, en référence aux points b) et c) du paragraphe 3 de l'article 34 du Règlement Européen n°1303/2013 :
 - le Groupe d'Action Locale (GAL) doit élaborer « une procédure de sélection transparente et non discriminatoire et des critères objectifs de sélection » ;
 - le GAL doit assurer « lors de la sélection des opérations, la cohérence entre celles-ci et la stratégie de développement local [...] en classant les opérations en fonction de leur contribution à la réalisation des objectifs et valeurs ciblés par ladite stratégie ».

Comment remplir cette grille de sélection ?

A la lumière de la fiche projet reçue, puis de l'audition du porteur de projet, les membres du CoProg doivent évaluer le projet à l'aide des critères ci-dessous.

Les règles de sélection :

Pour être retenus, les projets devront obtenir :

- **une note globale supérieure ou égale à 11** (pour les projets « matériels »), **ou 6 (pour les projets « immatériels » non concernés par les critères 3. « Plus-value objectifs qualitatifs »)** :
 - si la note est supérieure ou égale à 11 (ou 6), l'opportunité du projet est validée. L'avis peut être favorable ou favorable avec réserves, et dans ce dernier cas, les réserves émises devront être levées lors du passage en programmation.
 - si la note est inférieure à 11 (ou 6), le projet peut être ajourné (et devra repasser en CoProg de sélection) ou refusé.
- un 0 à l'un des indicateurs n'est pas éliminatoire ;
- le CoProg pourra émettre des observations ou réserves sur certains aspects du projet, quelle que soit la note obtenue.

1 – COHERENCE AVEC LA STRATEGIE LEADER DU GRAND LIBOURNAIS (ELIGIBILITE)

Orientation stratégique 1 : Conforter les éléments moteurs d'une économie circulaire locale

Fiche action 1.1 : Conforter l'économie agricole et sylvicole	<input type="checkbox"/>
Fiche action 1.2 : Conforter un système productif de la vigne et du vin	<input type="checkbox"/>
Fiche action 1.2 : Conforter la filière de la construction	<input type="checkbox"/>
Fiche action 1.2 : Valoriser les déchets	<input type="checkbox"/>

Orientation stratégique 2 : Faire du tourisme un élément fédérateur de la performance locale

Fiche action 2.1 : Développer la filière œnotouristique	<input type="checkbox"/>
Fiche action 2.2 : Développer la filière itinérance	<input type="checkbox"/>
Fiche action 2.3 : Diversifier l'offre touristique	<input type="checkbox"/>
Fiche action 2.4 : Structurer l'offre touristique	<input checked="" type="checkbox"/>

Orientation stratégique 3 : Coopérer

Fiche action 3 : Coopérer	<input type="checkbox"/>
---------------------------	--------------------------

Orientation stratégique 4 : Mettre en œuvre

Fiche action 4 : Mettre en œuvre (animation, communication, évaluation du Programme LEADER)	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------

2 – PLUS-VALUE LEADER (SELECTION)

Dimension innovante du projet

La dimension innovante peut intégrer plusieurs aspects. Cela peut concerner l'opération en elle-même (nouvelle technologie, nouveau produit/service/équipement, nouvelle pratique...), ou l'organisation (partenariat élargi, mise en réseau, travail collectif, ...).

Caractère innovant du projet (une seule réponse possible)

Reproduction, reconduction d'une opération qui existe sur le territoire	L'opération est antérieure au programme LEADER ; elle est prolongée, reprise à l'identique grâce au financement LEADER.	0
Amélioration d'une opération existante en y apportant un +	L'opération existe antérieurement mais elle connaît, grâce à LEADER, un développement qui améliore sa valeur ajoutée (élargissement des publics concerné, duplication sur le territoire permettant un accès facilité, nouveaux partenaires...).	1
Opération nouvelle pour le territoire mais répandue ailleurs	L'opération se traduit pour le territoire par la création d'une nouvelle activité/technologie/organisation/... pour lui, mais banale ailleurs.	2
Opération nouvelle pour le territoire et peu répandue au niveau régional ou national	L'opération se traduit pour le territoire par la création d'une nouvelle activité/technologie/organisation/... pour lui, et peu développée ailleurs.	3
Opération totalement nouvelle	L'opération n'a pas d'équivalent connu au niveau national voir européen.	4
Sous-total		2/4

Innovation organisationnelle : partenariat élargi, mise en réseau, travail collectif... (une seule réponse possible)

Le projet ne vise aucune mise en réseau	Le porteur agit seul, il ne recherche aucune complémentarité.	0
Le projet est issu d'une collaboration entre différents acteurs	Les porteurs de projet s'associent le temps de l'opération.	2
Le projet vise un partenariat entre acteurs	Les porteurs de projet s'associent sur du long terme, au-delà même de l'opération.	4
Sous-total		4/4

Dimension territoriale du projet (une seule réponse possible)

L'opération impacte une seule commune	0	
L'opération impacte plusieurs communes (à l'échelle d'un EPCI ou autre)	1	
L'opération impacte plusieurs EPCI	2	
L'opération impacte le territoire du Grand Libournais	4	
Sous-total		4/4

Reproductibilité du projet

L'opération présente un caractère reproductible	Le projet est conçu de manière à être adapté et réutilisé par d'autres territoires ou acteurs	1
Sous-total		1/1

SOUS TOTAL – PLUS-VALUE LEADER

11/13

AVIS DE SELECTION DU COMITE DE PROGRAMMATION

TOTAL : 11

Favorable

Réserve

Refusé en l'état

Commentaires : Le CoProg estime que le projet implique un partenariat à long terme, avec probablement d'autres actions collectives ; pour autant il lui semble nécessaire de vérifier cette dimension partenariale par la suite.

FICHE PROJET

INTITULE DU PROJET (à remplir par le MO)

INSTALLATION EN MARAICHAGE ET ARBORICULTURE FRUITIERE BIO

MAITRE D'OUVRAGE (à remplir par le MO)

Raison sociale : Entreprise Individuelle

Représentant légal : LAFON Guillaume

Responsable du projet : LAFON Guillaume

Coordonnées

Adresse : 25, La Grande Chaux - 33230 St Christophe de Double

Tel : 06 28 37 13 84

Courriel : ahmaisdeslegumesbio@gmail.com

Statut juridique

Entreprise Individuelle

N° de SIRET

824 265 292 00014

STRATEGIE LEADER (à remplir par le GAL)

Orientation stratégique LEADER

OS1. Conforter les éléments moteurs d'une économie circulaire locale

Fiche action LEADER

FA1.1. Conforter l'économie agricole et sylvicole

PRESENTATION DU PROJET (à remplir par le MO)

Son contexte

Mon installation s'inscrit dans un projet de reconversion professionnel pour lequel j'ai suivi plusieurs formations pendant 2 ans. La première est un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) permettant d'obtenir la capacité professionnelle nécessaire à l'installation dans le cadre « jeune agriculteur » puis j'ai suivi un Certificat de Pratique Professionnel en Agriculture Biologique (CPP AB) afin de perfectionner mes connaissances et compétences en maraîchage biologique.

Le projet porte aujourd'hui sur la création d'une exploitation de maraîchage biologique sur environ 1 Ha ainsi que la mise en place d'un verger diversifié sur environ 2,5 Ha. Ce projet doit permettre de rendre l'exploitation viable pour moi-même mais également de créer à minima 1 mi-temps (engagement pris avec la DJA).

L'ensemble des productions sera vendu en circuit court soit sur différents marchés des communes environnantes, soit par l'intermédiaire d'un magasin bio de proximité, soit enfin via les cantines scolaires (celle du village, ou via la plateforme Isle Mange Bio)

Description du projet et de ses objectifs

Afin de mettre en place ce projet, nous avons acheté avec mon épouse une maison avec 4,4 Ha de terrain agricole. Ce terrain n'était pas exploité auparavant et pourra donc être cultivé directement avec la certification Bio.

L'ensemble des activités agricoles (maraîchage et arboriculture fruitière) est à créer. Tout le matériel nécessaire à la production ainsi qu'à la commercialisation doit être acquis et installé.

La première étape est la mise en place des serres (environ 900m²) et du circuit d'irrigation (pompe, tuyaux, etc.), puis les équipements de travail du sol avec le choix d'une mécanisation légère avec un motoculteur. Ce type d'outil moins lourd et moins puissant qu'un tracteur permet d'effectuer un travail plus léger et moins agressif du sol.

Enfin, tout le matériel de préparation et commercialisation doit être mis en place. La première étape étant l'installation d'une station de lavage, de caisse de conditionnement, et d'un banc de marché. Une balance est aussi indispensable pour la commercialisation sur le marché.

L'objectif de cette création est de mettre en place les moyens pour travailler seul dans un premier temps, mais aussi sur une petite surface, dans le respect de la vie du sol et de l'environnement. La faible mécanisation doit permettre de limiter au maximum la consommation d'énergie fossile (la commercialisation dans un faible kilométrage autour de la propriété est également choisie pour ce même objectif).

La mise en place d'un système faible en consommation d'énergie fossile nécessite de travailler le plus en local possible. J'ai donc déjà pu contacter de nombreux fournisseurs locaux (aucun en dehors du territoire régional), ainsi que de nombreux autres agriculteurs environnant pour connaître rapidement le tissu agricole locale. Mon voisin est par ailleurs lui-même agriculteur puisqu'il est éleveur de brebis en Bio. Des premiers échanges ont déjà mis en évidence des grandes possibilités d'échanges de services.

Publics ciblés par le projet

Le projet cible en particulier une clientèle locale. La commercialisation passera donc en grande partie par la vente directe sur le marché de La Roche Chalais (à 10km de la propriété) et la vente en directe sur la propriété est envisagée pour les habitants de la commune.

Les collectivités ont également déjà été contactées et la mairie de Saint-Christophe-de-Double souhaite pouvoir approvisionner sa cantine avec mes futurs légumes. Dans cette même perspective, je souhaite contacter la plateforme Isle Mange Bio afin d'approvisionner d'autres cantine du territoire.

Enfin, j'ai récemment pu entrer en contact avec Estel Gobain qui m'a présenté son projet de conserverie Saveurs Romanaises à Saint Romain la Virvée et avec qui nous envisageons une collaboration.

Descriptif des postes de dépenses

Peu de travaux sont à prévoir mis à part l'installation des serres et du système d'irrigation. Le travail principal portera sur la mise en place de techniques culturales performantes et respectueuses de la vie du sol.

Les investissements concernent ici, principalement du matériel de production et de vente.

Intérêt du projet vis-à-vis des critères du programme LEADER en Grand Libournais	
Critères LEADER	Le projet (à remplir par le MO)
Comment se manifeste le caractère innovant du projet (technique, méthode, géographique, organisation...)?	<p>La création de cette exploitation maraîchère se veut innovante par la mise en place de technique culturale respectueuse du sol et de l'environnement avec l'application de principe permaculturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ne jamais laisser le sol nu (haut taux de paillage organique) ▪ travailler les associations de cultures ▪ travailler les rotations de cultures <p>Le système de commercialisation en circuit court, bien que déjà connu, reste encore à développer sur l'ensemble du territoire (la majorité des producteurs de ces circuits étant sur des petites surfaces agricoles d'une part et la demande augmentant d'autre part).</p>
Quels sont les partenaires liés au projet ? Le porteur de projet intègre-t-il des réseaux ?	<p>En plus du contact direct déjà établi avec Estel Gobain pour un partenariat avec sa Conserverie Saveurs Romanaises, plusieurs collectivités ont déjà été contacté afin de trouver des partenariats pour la distribution des légumes (marchés et cantine scolaire).</p> <p>Toutefois, d'autres démarches sont en réflexion pour intégrer d'autres acteurs comme par exemple développer un échange avec les enseignants et sensibiliser les enfants à une agriculture biologique ainsi qu'à a vie du sol.</p> <p>Je suis adhérent à Agrobio Gironde ainsi qu'à l'AGAP (Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne)</p>
A quelle échelle se situe le projet (une commune, plusieurs communes, un EPCI, plusieurs EPCI, le Grand Libournais) ?	Le projet se situe à l'échelle de plusieurs communes : Saint Christophe de Double (lieu de l'exploitation et cantine scolaire), La Roche-Chalais (marché), Coutras (magasin bio), Saint Seurin sur l'Isle (fournisseurs).
L'opération présente-t-elle un caractère reproductible ?	L'opération peut inspirer d'autres porteurs de projet. L'accompagnement des ces derniers pourra être envisagé dans le cadre de stage de formation ou autres filières associatives (Agrobio, AGAP, etc.)
Quel est l'impact du projet sur le développement économique ? Le projet permet-il de maintenir et/ou créer de l'emploi ? Le projet permet-il la création d'une nouvelle activité ?	<p>Ce projet est une création d'activité. Elle vise donc à permettre de maintenir à minima mon salaire. J'ai également pris l'engagement à travers ma DJA de créer à minima un mi-temps d'ici 4 ans.</p> <p>Ce projet a donc un effet direct sur l'économie local (en plus de l'activité engendré par le travail avec les fournisseurs locaux).</p>

<p>Quel est l'impact du projet en terme d'équité sociale ?</p> <p>Le projet cible-t-il un public spécifique ?</p> <p>Le projet permet-il de renforcer du lien social ?</p> <p>Le projet permet-il la mise en place d'actions de formation et/ou d'information ?</p> <p>Le projet permet-il de l'insertion professionnelle ?</p>	<p>Le développement de la commercialisation en circuit court a pour objectif de faciliter l'accès à des produits alimentaires de qualités tout en réduisant les coûts pour le consommateur (moins d'intermédiaires entre producteur et consommateurs).</p> <p>Le lien social pourra être renforcé par les échanges que permettra la commercialisation en circuit court (le marché est un lieu de rencontre pour de nombreuses personnes).</p> <p>Il n'y a pas de projet de formation sur le projet mais la participation à des formations en tant que structure d'accueil pour des stages est envisagée. Toutefois, la mise en place d'échanges avec les élèves de l'école primaire de Saint Christophe de Double permettrait d'éduquer les jeunes enfants de la commune à ces nouvelles pratiques agricoles, participant ainsi aux actions déjà engagées par les enseignants autour du potager de l'école.</p> <p>La création à minima d'un mi-temps d'ici 4 ans pourra donc permettre l'insertion professionnelle d'un salarié.</p>
<p>Quels est l'impact du projet sur l'environnement ?</p> <p>Le porteur de projet met-il en place des actions pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la production de déchets ? • Réduire la consommation d'énergie et/ou les émissions de GES ? • Préserver la biodiversité et/ou la qualité des eaux et/ou les habitats terrestres ? • Préserver le patrimoine et/ou le paysage et/ou des terres agricoles ? 	<p>En plus de l'engagement à la production en agriculture biologique, de nombreuses actions seront engagées en faveur de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ diminuer la production de déchets en travaillant avec les agriculteurs locaux afin que les déchets des uns soit la matière première des autres (ex : le fumier de mon voisin éleveur ovin est un bon amendement une fois composté) ; ▪ réduire les émissions de GES par la faible mécanisation, la réduction maximum de l'utilisation de plastique, le travail maximum en local et la commercialisation en circuit court. Un bilan des émissions de GES sera également réalisé avec l'ancien bureau d'étude (ECIC) afin de suivre l'évolution des émissions de l'entreprise et d'identifier de nouvelles actions de réduction à mettre en place ; ▪ préserver la biodiversité, l'eau et les habitats avec la mise en place de technique culturale inspiré des écosystèmes (pas de retournement du sol, fort taux de paillage organique, mise en place d'abris pour la faune auxiliaire de culture, etc.) ; ▪ le terrain acquis est un terrain agricole qui n'était pas cultivé depuis plus de 5 ans. Le projet permet donc de maintenir la vocation agricole de ces terres.

BUDGET PREVISIONNEL			
Dépenses prévisionnelles (à remplir par le MO)			
Poste de dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Moyens de production dont :	20 218,10 €	4 043,62 €	24 261,72 €
<i>Tondeuse</i>	2 749,17 €	549,83 €	3 299,00 €
<i>Motoculteur + sarclofraise</i>	2 051,25 €	410,25 €	2 461,50 €
<i>Elargisseur de Fraise</i>	84,50 €	16,90 €	101,40 €
<i>Charrue</i>	430,00 €	86,00 €	516,00 €
<i>Liaison charrue</i>	54,17 €	10,83 €	65,00 €
<i>Bineuse</i>	441,67 €	88,33 €	530,00 €
<i>Cultivateur</i>	445,83 €	89,17 €	535,00 €
<i>Herse</i>	210,83 €	42,17 €	253,00 €
<i>Remorque</i>	1 282,50 €	256,50 €	1 539,00 €
<i>Liaison tige</i>	62,50 €	12,50 €	75,00 €
<i>Contre poids av 11kg</i>	79,17 €	15,83 €	95,00 €
<i>Serres</i>	10 250,08 €	2 050,02 €	12 300,09 €
<i>Semoir</i>	1 221,20 €	244,24 €	1 465,44 €
<i>Divers petits matériels de culture : Campagnol, pulvérisateur à dos, atomiseur, casque antibruit</i>	855,23 €	171,05 €	1 026,27 €
Matériels pour vente en circuits courts dont :	3 619,00 €	723,80 €	4 342,80 €
<i>Chambre froide</i>	3 129,00 €	625,80 €	3 418,86 €
<i>Balance</i>	490,00 €	98,00 €	588,00 €
TOTAL	23 837,10 €	4 767,42 €	28 604,52 €

Plan de financement prévisionnel : recettes prévisionnelles (à remplir par le MO et le GAL)		
Financement d'origine publique	Montant	%
Conseil Départemental de la Gironde (1)	5 129,32 €	22%
LEADER (contrepartie Conseil Départemental de la Gironde) (2)	5 784,13 €	24%
Financement d'origine privée	Montant	%
Autofinancement	12 923,65 €	54%
TOTAL	23 837,10 €	100%

(1) Le Conseil Départemental de la Gironde intervient à hauteur

- de 20% sur les dépenses relatives aux moyens de production, soit une subvention potentielle de 4 043.62 €
- de 30% sur les dépenses relatives aux moyens de production, soit une subvention potentielle de 1 085.70 €

(2) Sur la totalité des cofinancements publics, LEADER peut intervenir à hauteur de 53%.

Soit :

- TOTAL autofinancement : **12 923,65 €**, soit **54%** du total des recettes
- TOTAL potentiel et maximum de financement LEADER : **5 784,13 €**, soit **24%** du total des recettes

Les éléments financiers présentés ici ne valent en aucun cas promesse de subvention et sont donnés à titre indicatif.

La contrepartie européenne LEADER est ici calculée à son maximum.

C'est au Comité de Programmation de décider du montant maximum qui pourra être potentiellement alloué au projet, dans le cas où le projet reçoit un avis de sélection favorable.

A noter que si les dépenses réelles sont inférieures aux dépenses prévisionnelles, la subvention LEADER sera proratisée en conséquence.

CALENDRIER PREVISIONNEL (à remplir par le MO)

Commencement d'exécution prévu le : mi-février 2017

Fin d'exécution prévue le : mi-juillet 2017

PERSPECTIVES / INDICATEURS DE RESULTAT (à remplir par le MO)

La perspective de l'entreprise est, comme expliqué précédemment, de permettre la création de mon activité à plein temps ainsi qu'un salarié à mi-temps d'ici 4 ans. L'amélioration de la vie du sol sera également un critère de réussite du projet.

GRILLE DE SELECTION - COPROG

INTITULE DU PROJET

INSTALLATION EN MARAICHAGE ET ARBORICULTURE FRUITIERE BIO

MAITRE D'OUVRAGE

Raison sociale : Entreprise Individuelle

Responsable du projet : LAFON Guillaume

A quoi sert la grille de sélection ?

- Pour le porteur de projet : cette grille doit permettre de prendre conscience des critères de sélection des projets dans le cadre d'un cofinancement LEADER.
- Pour le Comité de Programmation : cette grille est un outil d'aide à la sélection pour choisir les projets à financer, en référence aux points b) et c) du paragraphe 3 de l'article 34 du Règlement Européen n°1303/2013 :
 - le Groupe d'Action Locale (GAL) doit élaborer « une procédure de sélection transparente et non discriminatoire et des critères objectifs de sélection » ;
 - le GAL doit assurer « lors de la sélection des opérations, la cohérence entre celles-ci et la stratégie de développement local [...] en classant les opérations en fonction de leur contribution à la réalisation des objectifs et valeurs ciblées par ladite stratégie ».

Comment remplir cette grille de sélection ?

A la lumière de la fiche projet reçue, puis de l'audition du porteur de projet, les membres du CoProg doivent évaluer le projet à l'aide des critères ci-dessous.

Les règles de sélection :

Pour être retenus, les projets devront obtenir :

- **une note globale supérieure ou égale à 11 (pour les projets « matériels »), ou 6 (pour les projets « immatériels »)** non concernés par les critères 3. « Plus-value objectifs qualitatifs ») :
 - si la note est supérieure ou égale à 11 (ou 6), l'opportunité du projet est validée. L'avis peut être favorable ou favorable avec réserves, et dans ce dernier cas, les réserves émises devront être levées lors du passage en programmation.
 - si la note est inférieure à 11 (ou 6), le projet peut être ajourné (et devra repasser en CoProg de sélection) ou refusé.
- un 0 à l'un des indicateurs n'est pas éliminatoire ;
- le CoProg pourra émettre des observations ou réserves sur certains aspects du projet, quelle que soit la note obtenue.

1 – COHERENCE AVEC LA STRATEGIE LEADER DU GRAND LIBOURNAIS (ELIGIBILITE)

Orientation stratégique 1 : Conforter les éléments moteurs d'une économie circulaire locale

Fiche action 1.1 : Conforter l'économie agricole et sylvicole	<input checked="" type="checkbox"/>
Fiche action 1.2 : Conforter un système productif de la vigne et du vin	<input type="checkbox"/>
Fiche action 1.2 : Conforter la filière de la construction	<input type="checkbox"/>
Fiche action 1.2 : Valoriser les déchets	<input type="checkbox"/>

Orientation stratégique 2 : Faire du tourisme un élément fédérateur de la performance locale

Fiche action 2.1 : Développer la filière œnotouristique	<input type="checkbox"/>
Fiche action 2.2 : Développer la filière itinérance	<input type="checkbox"/>
Fiche action 2.3 : Diversifier l'offre touristique	<input type="checkbox"/>
Fiche action 2.4 : Structurer l'offre touristique	<input type="checkbox"/>

Orientation stratégique 3 : Coopérer

Fiche action 3 : Coopérer	<input type="checkbox"/>
---------------------------	--------------------------

Orientation stratégique 4 : Mettre en œuvre

Fiche action 4 : Mettre en œuvre (animation, communication, évaluation du Programme LEADER)	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------

2 – PLUS-VALUE LEADER (SELECTION)

Dimension innovante du projet

La dimension innovante peut intégrer plusieurs aspects. Cela peut concerner l'opération en elle-même (nouvelle technologie, nouveau produit/service/équipement, nouvelle pratique...), ou l'organisation (partenariat élargi, mise en réseau, travail collectif, ...).

Caractère innovant du projet (une seule réponse possible)

Reproduction, reconduction d'une opération qui existe sur le territoire	<i>L'opération est antérieure au programme LEADER ; elle est prolongée, reprise à l'identique grâce au financement LEADER.</i>	0
Amélioration d'une opération existante en y apportant un +	<i>L'opération existe antérieurement mais elle connaît, grâce à LEADER, un développement qui améliore sa valeur ajoutée (élargissement des publics concerné, duplication sur le territoire permettant un accès facilité, nouveaux partenaires...).</i>	1
Opération nouvelle pour le territoire mais répandue ailleurs	<i>L'opération se traduit pour le territoire par la création d'une nouvelle activité/technologie/organisation/... pour lui, mais banale ailleurs.</i>	2
Opération nouvelle pour le territoire et peu répandue au niveau régional ou national	<i>L'opération se traduit pour le territoire par la création d'une nouvelle activité/technologie/organisation/... pour lui, et peu développée ailleurs.</i>	3
Opération totalement nouvelle	<i>L'opération n'a pas d'équivalent connu au niveau national voir européen.</i>	4
Sous-total		3/4

Innovation organisationnelle : partenariat élargi, mise en réseau, travail collectif... (une seule réponse possible)

Le projet ne vise aucune mise en réseau	<i>Le porteur agit seul, il ne recherche aucune complémentarité.</i>	0
Le projet est issu d'une collaboration entre différents acteurs	<i>Les porteurs de projet s'associent le temps de l'opération.</i>	2
Le projet vise un partenariat entre acteurs	<i>Les porteurs de projet s'associent sur du long terme, au-delà même de l'opération.</i>	4
Sous-total		4/4

Dimension territoriale du projet (une seule réponse possible)

L'opération impacte une seule commune	0	
L'opération impacte plusieurs communes (à l'échelle d'un EPCI ou autre)	1	
L'opération impacte plusieurs EPCI	2	
L'opération impacte le territoire du Grand Libournais	4	
Sous-total		1/4

Reproductibilité du projet

L'opération présente un caractère reproductible	<i>Le projet est conçu de manière à être adapté et réutilisé par d'autres territoires ou acteurs</i>	1
Sous-total		1/1

SOUS TOTAL – PLUS-VALUE LEADER

9/13

3 – PLUS-VALUE OBJECTIFS QUALITATIFS GRAND LIBOURNAIS (SELECTION)
Efficacité économique : quel est l'impact du projet sur l'emploi et l'activité économique ? (une seule réponse possible)

Le projet est nécessaire au maintien de l'emploi.	1
Le projet permet le maintien de l'emploi et de créer une nouvelle activité.	2
Le projet permet de créer de l'emploi et une nouvelle activité.	3
Le projet permet de créer de l'emploi et une nouvelle activité avec un impact fort avéré.	4
Sous-total	3/4

Equité sociale : quel est l'impact du projet en terme d'équité sociale ? (plusieurs réponses possibles)

Le projet cible un public spécifique et/ou fragile.	1
Le projet permet de renforcer du lien social (promotion de valeurs éthiques, pratiques solidaires, innovation sociale, citoyenneté).	1
Le projet permet la mise en place d'actions de formation et/ou d'information.	1
Le projet permet de l'insertion professionnelle.	1
Sous-total	2/4

Dimension environnementale : quels est l'impact positif du projet sur l'environnement ? (plusieurs réponses possibles)

Sur la production de déchets.	1
Sur la consommation d'énergie et/ou les émissions de gaz à effet de serre.	1
Sur la biodiversité et/ou la qualité des eaux et/ou les habitats terrestres.	1
Sur le patrimoine et/ou le paysage et/ou les terres agricoles.	1
Sous-total	4/4

SOUS TOTAL – PLUS-VALUE OBJECTIFS QUALITATIFS GRAND LIBOURNAIS
9/12
AVIS DE SELECTION DU COMITE DE PROGRAMMATION
TOTAL : 18
 Favorable

 Réserve

 Refusé en l'état

Commentaires : Le CoProg émet un avis favorable, mais souhaite s'assurer de la solidité des partenariats envisagés dans le cadre du développement de cette activité agricole valorisant le lien social et les circuits courts.